

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 5 (1917)

Heft: 60

Artikel: Pourquoi demandons-nous le droit de vote ?

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-252733>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

LE

Mouvement Féministe

Paraissant le 10 de chaque mois

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 2.50
 ETRANGER... » 3.50
 Le Numéro.... » 0.20

RÉDACTION et ADMINISTRATION

Mlle Emilie GOURD, Pregny (Genève)
 Compte de Chèques I. 943

ANNONCES

La case, par an Fr. 18.—
 2 cases. » » 35.—
 La ligne, par insertion » 0.25

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. A partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (1 fr. 25) valables pour le second semestre de l'année en cours.

SOMMAIRE : Pourquoi nous demandons le droit de vote? — Chez nous... : E. Gd. — Le problème de la repopulation : de WITT-SCHLUMBERGER. — Variété : la femme athénienne dans l'antiquité : J. GUEYBAUD. — Celles qui travaillent : IV. Les femmes dans les professions libérales : E. Gd. — Association nationale suisse pour le Suffrage féminin. — A travers les Sociétés féminines.

Pourquoi demandons-nous le droit de vote? ¹

Parce que nous travaillons, contribuant ainsi à la richesse de notre pays, et que nous ne pouvons dire notre mot dans les questions qui nous regardent directement (fermeture des magasins, heures de travail dans les usines, traitement des maîtresses d'école, etc.)

Parce que nous payons des impôts, et que nous ne pouvons pas contrôler l'emploi qui est fait de notre argent.

Parce que, mères de famille, nous élevons nos enfants et que nous ne pouvons nous prononcer sur les affaires concernant l'école.

Parce que nous désirons des réformes sociales pratiques (moins d'auberges, des habitations plus hygiéniques), et que nous ne pouvons les obtenir autrement.

Parce que nous trouvons que nous pourrions apporter un concours efficace (approvisionnements, conseils d'économie) en ces temps difficiles, et qu'on nous laisse de côté.

Parce qu'il est des questions qui intéressent surtout les femmes (protection des enfants, moralité publique) et que les hommes ne peuvent résoudre seuls.

Parce que il est injuste que, dans un pays démocratique où tous les citoyens peuvent nommer le gouvernement, seules les femmes ne puissent exercer ce droit.

Parce que, de même que dans une famille où la femme manque tout va de travers, nous trouvons que l'Etat et les communes sont actuellement chez nous un ménage de garçon !!

En **Australie**, où les femmes votent depuis 15 ans, il ne meurt par an que 75 enfants sur 1000 au-dessous d'un an, alors qu'il en meurt 120 en France, 178 en Allemagne, et 115 en Suisse, où les femmes ne votent pas.

En **Finlande**, où les femmes votent depuis 12 ans, des femmes font partie de toutes les commissions d'approvisionnement (pain, lait, sucre, etc.)

Dans les **Etats Américains**, où les femmes votent, les maîtresses d'école sont payées comme les maîtres d'école, lorsqu'elles font le même travail qu'eux.

En **Norvège**, où les femmes votent depuis 10 ans, l'ivrognerie a presque entièrement disparu, alors qu'en Suisse, près de la moitié (42 %) des crimes commis le sont sous l'influence de l'alcool, et que le cinquième (21 %) des aliénés le sont du fait de l'alcoolisme.

(¹) Pour obtenir des exemplaires de cette feuille de propagande s'adresser au *Mouvement Féministe*. Prix : 50 cent. le cent ; 5 fr. le mille.

Chez nous...

Un des événements importants de notre mois féministe, c'est l'élection des Conseils de prud'hommes dans le canton de Neuchâtel, élection à laquelle, pour la première fois, vont participer des femmes.

Nos lecteurs se souviennent sans doute qu'en novembre dernier le Grand Conseil neuchâtelois vota à l'unanimité moins une voix la proposition d'un membre de la Commission chargée de reviser la loi sur l'exercice des droits politiques, proposition qui reconnaissait aux femmes l'électorat et l'éligibilité dans les Conseils de prud'hommes. Cette décision va trouver son application les 13 et 14 octobre prochains.

On comprendra sans peine sa grande importance. Importance d'éligibilité, puisque, comme à Zurich, des femmes vont pouvoir siéger dans ces Conseils, y représenter les intérêts de leurs professions, et s'y occuper de questions les concernant directement. Importance électorale, d'autre part, puisque, pour la première fois en Suisse, des femmes sont appelées à participer à un scrutin autre qu'à une votation d'ordre ecclésiastique. Importance féministe en dernier lieu, car nous sommes toutes intimement persuadées qu'ils ne s'agit pas seulement de revendiquer un droit, mais et surtout, lorsqu'on l'a obtenu, de le mettre en pratique avec intelligence et conscience.

Aussi le travail a-t-il été considérable dans les groupes suffragistes neuchâtelois, ces dernières semaines, cela d'autant plus que la date des élections constamment différée ne permettait pas les préparatifs de longue haleine. Il a fallu, non seulement mobiliser les électrices pour ce premier scrutin, mais encore trouver des candidates qualifiées et capables à présenter sur les listes tant patronales qu'ouvrières de chaque groupe. A Neuchâtel-Ville, grâce aux efforts de la section du Suffrage de l'Union Féministe, présidée par M^{lle} R. Rigaud, 3 candidates patronnes et 3 candidates ouvrières sont portées pour le groupe V (Arts libéraux et professions diverses), soit, d'une part, des maîtresses de pension et de maison et, d'autre part, 2 employées de bureau et une cuisinière. Le fait que la plupart des membres de l'Union Féministe sont classées dans ces catégories de professions assure un contingent important d'électrices. Mais les recherches sont beaucoup plus difficiles en ce qui concerne les groupes I et II (Alimentation et Vêtements), surtout chez les employées d'hôtel. On compte beaucoup sur la conférence donnée le 3 octobre par